

CORSE

Axe 4 : Stratégie et Organisation

Module n°9 : Délégation de gestion et contrats de pôles

Contexte

Être chef de pôle, cadre de pôle : quelles missions, quelles activités et quelles compétences ? Les chefs de pôle sont investis d'une réelle autorité déconcentrée. Manager, il décline la stratégie de l'établissement au sein du pôle. Gestionnaire, il pilote l'activité, gère le fonctionnement du pôle et l'affectation des ressources humaines avec son équipe dans une logique de sécurité et de qualité de la prise en charge des patients.

Objectifs

- Définir des contrats de pôles
- Définir les outils à mettre en place pour le suivi des contrats de pôles

Renseignements complémentaires

Organisation : La formation se composera de 8 modules qui peuvent être suivis individuellement :

MODULE 1. Stratégie et prospective en milieu hospitalier MODULE 2. Pilotage médico-économique MODULE 3. Pilotage des opérations MODULE 4. Qualité et sécurité des soins MODULE 5. Gestion des ressources humaines MODULE 6. Management et gestion du changement MODULE 7. Management et leadership MODULE 8. Posture du manager MODULE 9 Délégation de gestion et contrats de pôles MODULE 10. Communication et négociation

Pour plus d'informations :

Alicia GARDE (a.garde@anhf.fr) 04.20.61.01.46

Public

Cadres de pôle de la FPH, Chefs de pôles de la FPH, Chefs de service de la FPH

Exercice

2024

Code de formation

4.09 AFR

Nature

AFR

Organisé par

ACE SANTE

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences